

Châtellerault 18 Janvier 1917

Monsieur

Au moment où j'allais vous écrire  
pour vous remercier, j'ai reçu l'avis de  
la trésorerie que la somme qui m'était  
due était à ma disposition, c'est donc  
une affaire réglée.

Au sujet de la pièce de Provens dont  
je vous parlais, je vous suis très obligé  
d'avoir bien voulu me renseigner, ainsi,  
suivant votre conseil, je l'ai donnée à  
(Charles le Chauve ou Charles le Simple).  
Je vous remercie d'avoir eu la bonté de  
me répondre et je vous prie Monsieur, de  
bien vouloir agréer mes respectueuses salutations,

J. Faujant

7 rue St Louis